

**VISIOCONFÉRENCE du 24 avril 2020**

**Liste (non exhaustive) des questions**

*N.B. : Actualisation pour la plupart des points, les points nouveaux sont généralement en caractères gras.*

**RH/SITUATION SANITAIRE**

- Quels sont les effectifs actuellement déployés dans les services pour la réalisation du plan de continuité de l'activité ? En présentiel, en télétravail ? Combien de personnes sont présentes dans chacun des sites ?
- Evolution des cas avérés, des cas probables de covid19, d'hospitalisation ? Fermeture de services ou mise en quarantaine ?
- Les services sont-ils toujours correctement dotés en gel, lingettes, gants ? Réussissez vous toujours à maintenir le stock de ces consommables, voire même à l'augmenter dans la perspective du retour d'agents le 11 mai 2020 ?
- Point sur le ménage dans chacun des sites ?
- Le registre du CHSCT a-t-il été annoté ?
- Point sur la réception par la DDFIP 51 de masques et sur leur redistribution ? Quelle sera la politique après le 11 mai ? **Des masques ont-ils été proposés à ceux qui utilisent les transports en commun pour venir travailler ?**
- Point sur la demande d'écrans de **protection en plexiglas ? Livraison ? Tous les services seront-ils équipés ?**
- Arrivée des stagiaires dans les services ? (le 18 mai pour les A et B ?)
- Campagne locale de mutation ?

**Pour la campagne IR :**

- Evolution du niveau d'équipement des agents des SIP en PC portables ?
- Toutes les cartes SIM et les téléphones ont-ils été attribués ?
- **Retour sur les premiers jours de campagne et sur de fonctionnement de l'accueil téléphonique.**
- **Accueil sur rendez-vous possible après le 11 mai ?**

**Autres questions :**

- Point sur la situation des SIE avec le plan d'aide aux entreprises ? Les services ont-ils besoin de soutien ? Tous les agents en présentiel font ils uniquement
- Point sur la situation des trésoreries hospitalières et du réseau SPL
- La régularisation sur Sirhius des **journées incomplètes** (inférieures aux 7h42) **Quel code sirhius ?** (Certaines directions ont fourni un pas à pas)
- **Les congés et l'application de l'ordonnance du 15 avril ? (Actualisation)**

- Le remboursement des frais de repas (**précisions sur les justificatifs à fournir**) ?
- Les locaux « courrier » font-ils l'objet d'une attention particulière du point de vue de leur nettoyage ? (**situation d'Epernay non évoquée la semaine dernière**)

## Organisation post confinement

- La Direction Générale vous a-t-elle sollicité la DDFIP pour la **mise en place du plan de reprise d'activité** ?
- **Comment envisagez vous le retour des agents dans les services ?**  
Progressivement ?  
A l'instar de certaines entreprises, allez vous organiser la gestion du flux d'arrivée (avec prise de température?), tester les agents ? port de masques dans les parties communes ? dans les bureaux? maintenir et/ou réorganiser le télétravail (agents fragiles) ?  
Allez vous soumettre des plans avec l'implantation des postes de travail à l'avis du médecin de prévention et de l'ISST pour confirmer si la distanciation est correctement appliquée (règle des 2 mètres) ?  
Equipement des agents en masques : allez-vous commander des masques alternatifs ?
- Quid de la restauration collective ?
- Quid de l'accueil des usagers ?  
Accueil sur rendez-vous ?  
Espaces libre service ?  
La réflexion a-t-elle commencé sur l'aménagement spacial des zones d'activité, des files et espaces d'attente assis notamment à Reims pour garantir à tous la distanciation requise ?
- **Demande d'avis du médecin de prévention et de l'ISST (à transmettre également à l'INSEE et à la DGDDI) sur l'utilisation des espaces climatisés et des ventilateurs.**

**Section de la MARNE**

**COMPTE RENDU DE LA VISIO CONFÉRENCE du 24 avril 2020**

Quatrième conférence avec la Direction, sous la forme visio cette fois, l'essai n'est toutefois techniquement pas très concluant, de nombreuses coupures réseau ont émaillé la discussion.

Sont présentes outre toutes les organisations syndicales, le médecin de prévention, l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail, la secrétaire animatrice du CHSCT, l'assistante de prévention.

**Chiffres du jour communiqués par le Directeur :**

Présentiel 20,25 % télétravail 31,05 % absents plus de 48 % (44% absents Covid). Le taux de présentiel continue à augmenter ceci est lié avec le démarrage de la campagne IR. Le taux de télétravail continue lui aussi à augmenter légèrement grâce à l'équipement en matériel de nouveaux agents.

Sur la question de la discrimination homme/femme au travers du présentiel, des ASA, du télétravail, le Directeur répond que s'il s'avérait à l'étude des chiffres qu'il y avait discrimination ce ne serait pas un acte délibéré d'autant plus que le taux de féminisation est de l'ordre de 2 tiers.

**Équipement micro-informatique :**

La DG a autorisé hier la Direction à procéder au déploiement de 70 PC tiny. Le département dispose (suite à une livraison arrivée juste avant le confinement pour remplacer d'autres unités) de 300 de ce type d'appareils. En contrepartie, la Direction abandonne la dotation de 20 portables à laquelle elle pouvait prétendre suite à la commande centralisée effectuée par la DG et non encore livrée.

Cette solution est moins simple car il faut un clavier et un écran et cela nécessite donc une manipulation supplémentaire de la part des agents qui en seront les bénéficiaires, mais elle aura le mérite de satisfaire largement les besoins de la campagne IR.

**Pour la campagne IR :**

L'objectif affiché par la Direction est de traiter les appels téléphoniques et les demandes e-contact, car le traitement correct de ces flux réduira la pression sur l'accueil physique. L'idée étant de se passer de l'accueil physique durant cette campagne, plus il y aura d'usagers satisfaits moins il y aura de demandes « politiques » d'ouverture.

Le jeudi 23 il y avait 35 contre appelants, une partie en présentiel et l'essentiel en télétravail. Tous les appels des usagers qui souhaitent être rappelés sont traités. La cellule de réception téléphonique de Reims traite environ 15 % des appels (environ 200/jour) au bout de 3 minutes les appelants non pris en ligne basculent dans les menus qui leur permettent de demander à être rappelés et 60% des usagers choisissent cette solution.

100 % des contre appels sont effectués dans les 24 heures.

Ce taux est tellement satisfaisant que la DDFIP de la Marne a été sollicitée ce vendredi pour venir en aide à des centres de contact...

22 téléphones portables sont actifs, 60 agents des SIP sont équipés en PC. Pour ce faire 17 portables (affectés à des agents dont les tâches ne relèvent pas du Plan de Continuation d'Activité) ont dû être redéployés. Tous les téléphones commandés ont été reçus et sont en cours de diffusion ce qui couvrira largement les besoins de la campagne.

Avec 35 agents la DDFIP estime pouvoir traiter jusqu'à 2.000 appels/jour, et il y a encore des agents en « réserve ». Les PPCR sont sollicités surtout pour les réponses aux e-contact.

A partir de lundi les usagers pourront appeler de 8h30 à 16h non stop. Aucun agent affecté dans la cellule téléphonique ne décrochera pendant la pause méridienne (12h/13h30), c'est juste le standard qui est ouvert et les usagers pourront simplement opter pour être rappelés.

## Hygiène :

- **Plexiglas** : Pas d'évolution, la commande faite auprès du SDNC n'est pas arrivée, la DDFIP a donc choisi une entreprise privée et passé commande. La livraison doit intervenir courant mai.  
Sur la différence entre la durée de vie du virus sur le plexiglas par rapport au verre, le médecin de prévention estime qu'il y a peu de différence parce que quoiqu'il en soit ces équipements devront être nettoyés au moins deux fois par jour. La différence va se jouer dans la longévité des matériaux dans le temps. La direction précise que si en fin de journée le nettoyage pourra être pris en charge par le prestataire du ménage, il faudra sans doute que des agents (reste à préciser lesquels?) procèdent eux mêmes à l'autre de ces nettoyages avec des lingettes mises à leur disposition. Etant précisé que dans les espaces communs, c'est au gestionnaire du site qu'il revient d'assurer la coordination pour le nettoyage infra quotidien.
- **Masques** : Pas de réponse à ce sujet, changement de doctrine à suivre (fourniture de masques aux agents qui utilisent les transports en commun). Point à préciser  
A la question de l'utilité des visières, le médecin de prévention répond que cela protège les yeux mais que cela ne dispense pas de porter un masque.
- **Gel hydroalcoolique, lingettes** : **la Direction peut à ce jour pourvoir largement à toutes les demandes, il ne faut pas hésiter à solliciter la BIL et ne surtout pas rester sans ces consommables.**
- Moquette du hall d'accueil à Reims : à partir du 11 mai, il y aura chaque soir une prestation de passage d'un virucide. Reste à recenser les autres services où il y a également de la moquette (le SFACT,...). Ce point reste donc toujours d'actualité !
- **A Reims, les fontaines à eau neutralisées, ont été remises en service. Le médecin de prévention et l'ISST rappellent cependant qu'il est déconseillé de les utiliser et que pire encore il ne faut pas remplir sa bouteille au robinet des toilettes. La meilleure solution reste celle des bouteilles d'eau.**  
**Il est confirmé que des bouteilles d'eau sont donc toujours tenues à disposition des agents.**

### L'été sera chaud, l'été sera chaud,... climatisation et ventilation

L'ISST répond que la question de la climatisation est en cours d'analyse et qu'à ce jour il n'est pas en mesure de nous communiquer un avis arrêté, ce qu'il ne manquera pas de faire dès qu'il le pourra.

En attendant en vertu du principe de précaution mieux vaut s'abstenir.

En ce qui concerne **les ventilateurs**, le médecin de prévention est catégorique, s'agissant d'une transmission aéroportée du virus, **il faut impérativement proscrire leur usage** (de même que celui des aspirateurs qui rejettent de l'air dans l'environnement,...)

**Sur le plan de l'hygiène, chacun doit être conscient que rien ne pourra plus se passer comme avant pendant un certain temps. Pour mémoire, compilation de quelques consignes déjà données dans plusieurs départements et qui sont généralement draconiennes :**

- **ne pas utiliser les réfrigérateurs mais amener sa glacière,**
- **ne pas utiliser les fontaines à eau ni les distributeurs,**
- **-ne pas utiliser les micro-ondes mais amener sa thermos,**
- **ne pas utiliser les bouilloires et cafetières collectives,**
- **si l'on mange sur place amener sa propre vaisselle la ramener chez soi pour la laver,**
- **ne pas utiliser les ventilateurs (cf point ci dessus),**
- **monter seul dans l'ascenseur, etc...**

### Cas COVID

Le nombre de cas recensés dans le département depuis le début de la période est de 32.

Aucun cas grave aucune hospitalisation n'ont été portés à la connaissance de l'administration.

### **Frais de Repas :**

La DDFIP ne dérogera pas au dispositif national, des justificatifs seront bien demandés. Pour le respect de la vie privée, les lignes des tickets de caisse ne concernant pas des achats alimentaires pourront être noircies, attention cependant à laisser apparaître la date et le lieu des achats.

### **Stagiaires :**

La date d'arrivée des stagiaires B ayant été repoussée d'une semaine, tous les stagiaires A et B arriveront donc le 18 mai.

### **SIE**

Pour le moment, la gestion de l'activité est maîtrisée. Le point épineux étant la gestion des appels téléphoniques au sujet du fonds de solidarité, les 3 renforts sont donc maintenus.

A la question du renfort des PCE sur les rescrits au profit de la Direction, la DDFIP dit ne pas être au courant, le renfort des PCE étant prévu pour les SIE (traitement des demandes de remboursement de crédit de TVA).

### **Réseau SPL**

Au fil des semaines l'activité diminue, les trésoreries n'ont plus besoin de renforts. Aucune trésorerie n'a de difficultés sur les missions PCA. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de retard que les autres missions.

L'ordonnancement des factures CHORUS PRO est suivi de près tant au niveau local que national, le délai de paiement des dépenses de l'Etat est correct à ceci près que quelques ministères ont des difficultés pour émettre des mandats.

## **CONGÉS (bonne nouvelle pour les télétravailleurs)**

Les organisations syndicales ont rappelé leur opposition à la mesure prise au niveau de la fonction publique, des recours vont être intentés au niveau national.

Le Directeur est toujours dans l'attente de la traduction par la DGFIP en lien étroit avec le Secrétariat Général du Ministère de l'Economie et des Finances, des dispositions édictées au niveau fonction publique.

Cependant concernant le point de l'article 4 de ce texte, après avoir recueilli l'avis des chefs de service, notre Directeur (cadeau de départ) a acté que : « **dans la Marne**, il n'y a pas de situation dans laquelle il serait pertinent d'utiliser cet article ».

**Traduisez : il ne serait pas finalement imposé aux télétravailleurs de « prendre des congés ».**

Pour les retraitables, la Direction ne dispose d'aucune information sur un dispositif concernant les congés non pris, des demandes ont été faites pour repousser un peu certaines dates de départ. Une communication de la DG est attendue pour ces sujets.

**Le pont du 22 mai n'est pas à ce jour remis en question.**

### **Régularisations des pointeuses :**

Un message va partir aujourd'hui pour rappeler les règles sur les écrêtements qui ne seront pas perdus (la question de savoir si un agent pourra prendre 2 jours de récupération au cours d'un même mois alors que l'application ne le permet pas est posée, à priori cela devrait pouvoir se faire par le biais d'une « autorisation d'absence » à confirmer.

Ce sont les chefs de service qui doivent régulariser les journées non complètes (cf sur Ulysse Rubrique Covid 19- foire aux questions RH).

**Prime « jusqu'à 1.000 € » : Rien de nouveau.**

# Et après le 11 Mai ?

## **Parce ce que parole de Directeur :**

**« le 11 mai ce ne sera pas un grand matin ni un grand soir »**

et toujours dans l'attente des précisions nationales, la Direction ne veut pas s'étendre sur le sujet. La Direction Générale doit déterminer quelles sont les missions « à faire remonter » et ce qu'il en sera du volet régalien que sont le contrôle fiscal et le recouvrement. Cependant quelques réflexions sont menées :

### **- Télétravail :**

La Direction rappelle que les télétravailleurs d'aujourd'hui ne seront sans doute pas ceux de demain. Un point devra être fait service par service pour recenser précisément les agents fragiles, ceux qui seraient très angoissés à l'idée de revenir, ceux qui sont autonomes dans leur travail ceux qui ne veulent plus télétravailler,... A partir de tous ces éléments que sont les missions, le statut personnel, les locaux disponibles et le souhait des agents, il sera décidé de qui vient en présentiel et cela conduira à un redéploiement des équipements. Le retour s'annonce progressif.

Le but étant d'avoir le moins possible d'agents en « chômage technique » et d'avoir d'ici le mois de juin un taux de travailleurs de 80 à 85 % (se pose le problème d'agents fragiles qui ne pourraient pas télétravailler).

Le calcul suivant est effectué aujourd'hui dans la Marne il y a 52 % de travailleurs (20% en présentiel et 32 % en télétravail) Si on peut accueillir 40 % des effectifs dans les locaux et augmenter les équipements de télétravail de 10 % on atteint alors un peu plus de 80 % d'actifs et si l'on parvient à ce taux peu de temps après le 11 mai ce sera bien.

Pour le seuil de 40 % en présentiel, la DDFIP estime que c'est une base pour préparer les locaux, voir si la distanciation est respectée. La règle est de garantir la sécurité des agents et le seuil sera établi en fonction de cette règle.

La question des gardes d'enfants face à la nouvelle organisation scolaire se pose aussi, mais le Directeur estime qu'avant de trouver la solution il faut connaître le cadre.

### **- Ouverture au public :**

Il faut attendre les directives nationales. Ce ne sera pas le 11 mai et le Directeur espère que ce sera le plus tard possible. Il estime que si le niveau de réponse à distance est satisfaisant, on aura satisfaction sur les ouvertures des accueils.

Toute la communication est faite dans le sens où les guichets ne seront pas ouverts.

Si jamais la décision nationale d'ouvrir les accueils physiques était prise, les usagers devraient respecter les règles (sur RDV, attendre dehors,...), des vigiles pourraient être mis en place.

### **- Pour les espaces informatiques en libre service :**

C'est un sujet de préoccupation, une solution est à l'étude qui pourra permettre de prendre la main à distance sur l'ordinateur d'un usager pour lui venir en aide ce qui existe dans les centres de contact, ou à minima que l'on puisse visualiser l'écran de l'utilisateur en temps réel pour l'accompagner. L'administration est en train de voir ce qui peut être fait pour ceux qui ont des difficultés avec l'informatique. Enfin à l'équipement clavier/écran/souris pourraient être substitués des écrans tactiles beaucoup moins difficiles à nettoyer.

La date du prochain rendez-vous n'est pas fixée, il devrait de nouveau se tenir sous la forme audio.

**Sans hésiter, faites nous part  
de vos questions, observations, idées.**